



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 19 juin 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 2 juillet 2012

SEANCE DU 25 JUIN 2012

Délibération n° D20120348

DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC D'UNE PARTIE DE LA
PARCELLE EO n° 74 EN VUE DE SA CESSION A L'ASSOCIATION GPA
79 - GROUPEMENT PEP APAJH

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
03 juillet 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

Conseillers :

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : - Mme Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jacques TAPIN

Excusés :

Conseillers :

- M. Bernard JOURDAIN

PATRIMOINE ET MOYENS

**DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC D'UNE PARTIE DE LA
PARCELLE EO n° 74 EN VUE DE SA CESSION A L'ASSOCIATION
GPA 79 - GROUPEMENT PEP APAJH**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

L'association GPA 79-Groupement PEP APAJH est propriétaire, à Niort, de la parcelle cadastrée section EO n° 76 sur laquelle est construit le Centre Médico-Psycho-Pédagogique dont elle assure la gestion. L'association souhaite effectuer des travaux de voirie afin de réaménager son parking réservé au public et installer une rampe d'accès entre ce bâtiment et son siège social situé de l'autre côté de la rue de la Convention. Pour cela, elle souhaite acquérir une partie de la parcelle cadastrée section EO n° 74, emprise de terrain qui supporte les studios de répétition gérés par le CAMJI et qui appartiennent au domaine public de la commune (plan joint en annexe).

Cette emprise d'une superficie d'environ 160 m² ne présente pas d'intérêt pour la Ville de Niort qui pourrait, après son déclassement, la rétrocéder à l'association GPA 79-Groupement PEP APAJH. La vente pourrait alors intervenir sur la base du prix fixé par le service France domaine, soit 9 € le m².

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prononcer le déclassement du domaine public d'une partie de la parcelle EO n° 74 qui sera incorporée dans le domaine privé communal et dont la superficie exacte sera déterminée par un géomètre expert ;
- approuver la cession à l'association GPA 79-Groupement PEP APAJH moyennant le prix de 9 € le m² conformément à l'avis du service France domaine ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte de cession et tous documents s'y rapportant, les frais et droits étant supportés par l'acquéreur.

Madame Elsie COLAS, Présidente de l'APAJH, n'ayant participé ni au débat, ni au vote.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 43 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 1 |
| Excusé : | 1 |

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL